



FÉDÉRATION DES CHAMBRES  
DE COMMERCE DU QUÉBEC

www.ccq.ca



Publié en collaboration avec



LAVERY, DE BILLY

AVOCATS

## LE PROGRAMME DES SOCIÉTÉS DE CAPITAL DE DÉMARRAGE : UN VÉHICULE DE FINANCEMENT NOVATEUR !

Toute entreprise qui atteint un niveau de croissance intéressant requiert tôt ou tard l'apport de capitaux additionnels pour développer ses produits et services, et conquérir de nouvelles parts de marché.



M<sup>r</sup> Sébastien Vézina

Bonne nouvelle : il existe depuis peu une solution avantageuse et novatrice pour obtenir du financement... et inscrire sa société en Bourse. Vous êtes à la tête d'une entreprise qui a le vent dans les voiles, ou encore, un investisseur désireux de mettre son capital et son expertise au service d'une telle entreprise? Si tel est le cas, sachez que le programme des sociétés de capital de démarrage (SCD) pourrait bien être le véhicule de financement qu'il vous faut...

### Fonctionnement d'une SCD

Ce programme de financement est d'abord entré en vigueur en Alberta en 1987. Par la suite, d'autres provinces ont emboîté le pas, dont le Québec en novembre 2002.

Depuis ses débuts, le programme des SCD connaît des retombées intéressantes. À titre d'exemple, sur les 148 nouvelles sociétés qui se sont inscrites à la Bourse de croissance TSX en 2002, 84 l'ont fait par l'intermédiaire de sociétés de capital de démarrage.

Voici en quelques mots comment fonctionne ce programme introduit au Québec il y a quelques mois :

**À l'étape 1**, des investisseurs d'expérience créent une SCD (un instrument boursier qui s'apparente à une coquille vide) au moyen d'un premier appel public à l'épargne qui devra réunir au moins 200 actionnaires.

**À l'étape 2**, ces investisseurs d'expérience auront ensuite dix-huit mois pour choisir et acquérir une société qui, à leurs yeux, représente un bon investissement.

À l'issue de ces deux étapes, les actionnaires de l'entreprise et ceux de la SCD deviendront actionnaires d'une société publique inscrite à la Bourse de croissance TSX.

### Un moyen de financement original et avantageux

Le programme comporte de nombreux atouts que nous pourrions résumer comme suit :

- Le procédé est **moins onéreux** qu'un premier appel public à l'épargne.
- Il permet d'obtenir une **inscription en bourse** de façon rapide, efficace et économique.
- La **démarche est moins risquée** que l'appel public à l'épargne traditionnel.
- L'entreprise peut obtenir du **financement à un stade de développement antérieur**, en comparaison avec un appel public à l'épargne traditionnel.
- Le **contrôle de l'entreprise reste entre les mains** de l'entrepreneur.

Ajoutons à cela que l'ensemble du processus est solidement encadré et d'une grande efficacité. Enfin, le programme des SCD constitue une bonne solution de remplacement au capital de risque dans la mesure où le bassin d'investisseurs est plus large.



M<sup>me</sup> Johanne Duchesne



LAVERY, DE BILLY

AVOCATS

www.laverydebilly.com

### Qui peut bénéficier de ce programme?

Toutes les entreprises en croissance y sont admissibles à l'exception des sociétés de services financiers et des organismes de placement collectif. Au moment de son acquisition par la SCD et de son inscription en bourse, l'entreprise devra néanmoins satisfaire à certaines exigences en fonction de son secteur d'activité.

### Avez-vous le profil de l'emploi?

Comment savoir si le programme des SCD correspond vraiment à vos besoins? En fait, voici certains critères qui vous permettent d'évaluer la pertinence de cette démarche de financement :

- Vous possédez une société à forte croissance en quête de capitaux.
- Votre société peut accéder à des fonds mais les investisseurs recherchent un véhicule public.
- Vous êtes prêt à adapter votre style de gestion aux exigences d'une société publique.

Du point de vue de l'investisseur, disons simplement que ce dernier devra faire preuve d'une certaine tolérance au risque et posséder l'expérience requise pour repérer les entreprises à potentiel de croissance élevé qui représentent une excellente occasion d'affaires.

### D'autres options pour financer sa croissance

Il se peut que vous ne soyez pas encore prêts à inscrire votre société en bourse. Sans compter que bon nombre d'institutions financières hésitent à répondre aux demandes en financement d'entreprises qui ne génèrent pas encore de revenus importants ou qui ne possèdent pas assez d'actifs tangibles à offrir en garantie. Que faire en pareils cas? Existe-t-il d'autres sources de financement pour une société en croissance? Assurément, puisque l'entrepreneur pourra se tourner vers deux autres sources de financement potentiellement intéressantes : les anges financiers et le capital de risque.

#### *Le financement par capital de risque*

Les investisseurs en capital de risque sont généralement des entreprises qui fournissent des capitaux, de l'expérience et des compétences spécialisées en gestion, en échange de quoi on leur accorde une participation dans l'entreprise. Un investisseur en capital de risque agit donc en qualité de partenaire et non de simple prêteur. Il voudra participer aux décisions stratégiques de l'entreprise, une participation souvent proportionnelle au montant de l'investissement et au degré de risque qu'il comporte. À titre d'entrepreneur, vous devrez donc établir une forme de partenariat

et de dialogue avec cet investisseur « proactif », un partenaire qui pourra faire partie de votre conseil d'administration et devant qui vous devrez justifier vos décisions de développement stratégique.

Si l'entrepreneur accepte de recourir au soutien d'un investisseur en capital de risque avec les implications qui en découlent, il devra rédiger un plan d'affaires expliquant la nature de l'entreprise et du projet de développement.

#### *Les anges financiers*

Les « anges » se distinguent des autres investisseurs en capital de risque par le montant de leur investissement (normalement inférieur à 250 000 \$) et leur degré d'implication dans l'entreprise. On parle d'investisseurs privés qui se situent quelque part entre les proches (parents et amis) et les autres sources plus formelles de capital de risque.

Les entrepreneurs à la recherche d'un investissement plus modeste peuvent donc se tourner vers ces investisseurs qui feront profiter l'entreprise d'un certain capital, de leur expérience réelle du monde des affaires et de leurs relations au sein de la communauté. Règle générale, les anges financiers sont des personnes qui ont déjà réussi, qui possèdent une certaine expérience dans le secteur d'activité de l'entreprise et qui disposent de connaissances spécialisées dans des domaines où l'entreprise requiert de l'expertise. Leur objectif premier : œuvrer de façon concrète à votre réussite, dans une relation gagnant-gagnant.

### Le financement de votre croissance : une question de première importance

Vous prévoyez solliciter du financement au cours des prochains mois? Selon vos besoins particuliers et votre niveau de croissance, vous avez avantage à obtenir des conseils en matière de financement, et ce, à toutes les étapes de ce processus... capital ! Il va de soi que le secret réside dans une préparation judicieuse qui vous permettra d'éviter les écueils et les mauvaises surprises.

### À tous les membres de la Fédération des chambres de commerce du Québec

L'équipe de Lavery, de Billy vous offre une première consultation téléphonique gratuite. Veuillez adresser votre demande à M<sup>e</sup> Sébastien Vézina au (514) 877-2964 ou à M<sup>me</sup> Johanne Duchesne au (514) 877-3045.

Montréal (514) 871-1522

Québec (418) 688-5000

Laval (450) 978-8100

Ottawa (613) 594-4936